

date parution: Mercredi 23 Aout 2017

Page: 06

M'dina Bus

Une police des transports s'impose

• Où s'arrête la responsabilité de M'dina Bus dans cette affaire de viol qui a secoué le Maroc en pleine fête de la Jeunesse et dont les faits, encore très approximatifs, ont été relayés par la presse internationale? M'dina Bus ne doit-t-elle pas garantir la sécurité des passagers à bord de ses bus? Le point avec le directeur du capital humain du gestionnaire délégué du transport par auto-bus dans le Grand Casablanca.

abord, faisons le point sur la date des faits. Comment expliquer cette contradiction apparente entre, d'une part, le communiqué de M'dina Bus qui fait référence au vendredi 18 août et, d'autre part, celui de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) qui parle d'un incident survenu il y a trois mois. «Cela est dû à l'évolution de l'enquête de la police. À l'heure où nous avons publié le communiqué, nous avions une information de la part de la DGSN comme quoi les faits ont eu lieu vendredi 18 août. Nous avons d'ailleurs utilisé le conditionnel car notre souci était surtout de fournir l'information, sans avoir la certitude sur le moment de l'incident», souligne Youssef El Ouedghiri Idrissi, directeur du capital humain chez M'dina Bus. Il faut dire que jusqu'au moment où nous mettions sous presse, le flou restait entier sur cet aspect temporel. Idem pour la ligne de transport utilisée par les agresseurs mineurs. Le communiqué de la DGSN n'a pas donné de détails sur ces questions précisément, en attendant les résultats de l'enquête en cours. Par conséquent, en l'absence de ces deux indicateurs clés (date et ligne de transport), il est difficile de tomber sur les images vidéos des caméras embarquées à bord du bus en question. Sachant que pas moins de 750 bus parcourent la métropole de Casablanca, à raisopole 16 heures par jours, il va fallde 16 fronner trois mois d'images visico, soit 1.440 heures pour vidéoune des ca-



NOMBRE D'INCIDENTS RECENSÉS PAR M'DINA BUS PAR PRÉFECTURE

PRÉFECTURE	INCIDENTS 2014	INCIDENTS 2015	INCIDENTS 2016	TOTAL
Ain chock	62	50	78	190
Ain Sbaa-Hay Mohammadi	128	324	405	857
Casa-Anfa	340	371	648	1 359
Ben M'sik	193	281	435	909
Sidi Bernoussi	182	202	504	888
Nouaceur	259	256	375	890
El Fida Mers Sultan	145	224	385	754
Hay Hassani	797	796	1 249	2 842
Mediouna	25	31	41	97
Moulay Rachid	71	182	236	489
Mohammedia	278	448	909	1 635
Total	2 480	3 165	5 265	10 910

SOURCE : M'DINA BUS

méras embarquées, sachant que chaque bus est doté de quatre caméras. Voilà pourquoi les paramètres inconnus du temps et de l'espace ont toute leur importance dans ce fait divers pour le moins choquant.

Un transport à haut risque

Quid de la responsabilité du chauffeur? Ne devait-il pas intervenir au moment des faits? «La

question relève d'un préjugé qui nous fait mal», indique le haut responsable du gestionnaire délégué du transport par autobus dans le Grand Casablanca. «Quand on analyse la vidéo, l'acte n'a duré que 30 à 40 secondes. Lorsque la victime a commencé à crier de façon alarmante, elle a vite été libérée par ses agresseurs et a remis son débardeur. Le conducteur doit être

«Suite à chaque plainte, nous procédons . svstématique· ment à l'extraction de l'image vidéo qui sera remise ensuite au Parquet général pour lancer les arrestations et les poursuites judiciaires», explique-t-on à M'dina Bus. concentré sur la route. Il ne lèvera pas forcément sa tête au premier cri pour voir ce qui se passe. Le chauffeur n'a aucun intérêt à ne pas dénoncer un tel acte. Même s'il aurait eu peur au moment des faits avec la présence des malfaiteurs, il a toujours la possibilité de nous alerter à posteriori. Et s'il se trouve que le conducteur a pris connaissance des faits, il sera tenu pour responsable», affirme El Ouedghiri Idrissi. Ce dernier tient à rappeler que les 1.650 conducteurs affiliés à l'entreprise, ceuxlà même qui assurent pas moins de 500.000 déplacements par jour, font l'objet de menaces régulières dans l'exercice de leur fonction. Pour renforcer la sécurité à bord des autobus, M'dina Bus plaide pour la mise en place d'une police dédiée, à l'instar du tramway et de la pratique à l'international. Une police qui, de l'avis d'El Ouedghiri Idrissi, aura une mission purement préventive, car le traitement a posteriori se fait déjà en collaboration avec la DGSN. «Suite à chaque plainte, nous procédons systématiquement à l'extraction de l'image vidéo qui sera remise ensuite au Parquet général pour lancer les arrestations et les poursuites judiciaires», rappelle-t-il. Les responsables de la filiale commune de la RATP et de la CDG estiment que le déploiement d'une quarantaine d'agents de police, chacun affecté à un périmètre géographique donné, sera en mesure d'améliorer l'efficacité du traitement des incidents de ce type. Les délais d'intervention seront considérablement réduits si l'on fait jouer la synergie avec les moyens logistiques déjà mobilisés par M'dina Bus: une communication radio, l'enregistrement vidéo, la connexion en temps réel via 4G aux caméras embarquées, le suivi GPS ainsi qu'une équipe composée de 700 contrôleurs répartis sur l'ensemble du territoire de Casablanca. «Rien qu'à voir la tenue du policier, on aura résolu 90% des cas», prévoit El Ouedghiri Idrissi. Les contrôleurs de M'dina Bus, quant à eux, en l'absence de couverture juridique, n'ont pas le droit de mettre quiconque hors d'état de nuire.

PAR **WADIE EL MOUDEN** w.elmouden@leseco.ma